#### DÉPARTEMENT DES YVELINES

#### EXTRAIT DU REGISTRE

#### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

#### LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

#### DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

#### **22 NOVEMBRE 2023**

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

**OBJET** 

Rapport annuel du conseil consultatif citoyen de Fourqueux pour les années 2021 et 2022

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 23 novembre 2023 par voie d'affichages

transmis en sous-préfecture le 23 novembre 2023 et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 novembre 2023



DUESSE

L'an deux mille vingt trois, le 22 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germainen-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

#### Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC\*. Madame PEUGNET. BATTISTELLI\*, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI. Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame Madame BRELURUS, Madame NASRI, MEUNIER. Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE. Monsieur JEAN-BAPTISTE, RHONE, Madame Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

#### Avaient donné procuration :

Monsieur SOLIGNAC à Monsieur de BEAULAINCOURT Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD Madame GUYARD à Monsieur VENUS Madame GOTTI à Madame MACE Madame GRANDPIERRE à Monsieur SAUDO Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

#### Secrétaire de séance :

de CIDRAC

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20231122-23-G-02-DE Date de télétransmission : 23/11/2023 Date de réception préfecture : 23/11/2023

Madame de CIDRAC

<sup>\*</sup>Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 23 G 26

<sup>\*</sup>Monsieur SOLIGNAC part après le dossier 23 G 27

N° DE DOSSIER: 23 G 02

OBJET: RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE

FOURQUEUX POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022

**RAPPORTEUR**: Monsieur LEVEL

#### Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

La Charte de gouvernance de la commune nouvelle adoptée le 19 novembre 2018 prévoyait la création d'un Conseil Consultatif Citoyen (3C) au sein de la commune déléguée de Fourqueux.

Par délibération en date du 8 juillet 2020, le Conseil Municipal a acté la création de ce 3C et adopté son règlement intérieur.

L'article 2 du règlement intérieur du 3C prévoit la production d'un rapport annuel de ses travaux présenté au Conseil Municipal de la commune nouvelle.

En raison de la crise sanitaire, le 3C n'a pu se réunir qu'à partir du milieu de l'année 2021.

Le rapport annexé à la présente délibération présente le bilan des travaux du 3C pour 2021 et 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation du rapport annuel des travaux du Conseil Consultatif Citoyen de Fourqueux pour les années 2021 et 2022 tel qu'annexé à la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel des travaux du Conseil Consultatif Citoyen de Fourqueux pour les années 2021 et 2022 tel qu'annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye





# Rapport des travaux

# du conseil consultatif citoyen de Fourqueux

Années 2021 et 2022 -

## Conseil consultatif citoyen de Fourqueux -

#### Composition

- . 6 élus du conseil communal
- . 6 représentants d'associations
- . 6 représentants d'habitants

#### Objet

Composé d'un collège d'élus, de six présidents d'associations foulqueusiennes agissant dans des domaines différents représentant la diversité du monde associatif, de six personnes qualifiées représentant les habitants, le conseil peut être consulté sur tous les sujets relatifs à l'action communale prioritairement à l'échelle de son territoire tels que les subventions des associations, les projets d'aménagement, les évolutions des services publics et tout ce qui touche aux spécificités de la commune déléguée.

Le conseil est force de proposition au travers des recommandations et avis qu'il rend lorsqu'il est saisi, ou a connaissance d'un sujet.

Le conseil consultatif citoyen est une instance de réflexion et de propositions. Il propose des arbitrages, émet des avis ou remonte des revendications diverses. Il permet un dialogue constant entre la commune déléguée et ses habitants.

Le conseil consultatif citoyen de la commune déléguée de Fourqueux produit chaque année un rapport de ses travaux, rapport présenté au conseil communal de Fourqueux et au conseil de la commune nouvelle. En raison de la crise sanitaire liée au covid, le conseil n'a pu se réunir qu'à partir du milieu de l'année 2021.

## Projets étudiés

- Extension du nouveau cimetière 1ère esquisse
- Etude des projets de la Place de la Grille
- Réaménagement de l'Avenue de la Ferme des Hézards
- Requalification de l'entrée du Stade Bocard
- Aménagement de la rue de la Grille
- Demandes de subventions des associations foulqueusiennes
- Questions diverses

## Projet d'extension du nouveau cimetière

Le cimetière actuel ne présente plus aujourd'hui de possibilité de créer de nouveaux emplacements. Par conséquent, la commune déléguée n'est plus en capacité de satisfaire les attentes et demandes réglementaires de concessions car le nombre total de décès s'élève à environ 25 par an tandis que le nombre de concessions disponibles s'élève, quant à lui, à six actuellement. S'ajoute à cela le délai légal de rotation (reprise) d'une concession, qui est de cinq ans, et le nombre légal de concessions devant être disponibles pour une commune (pour Fourqueux, celui-ci atteint 25\*5, soit 125 concessions).

Dès lors, une parcelle a été acquise auprès du golf par la commune de Fourqueux en 2017 (avant que celle-ci ne devienne une commune nouvelle) afin d'étendre le cimetière actuel et de créer de nouvelles concessions. Dans le détail, ce sont 200 emplacements qui seront disponibles : 160 en phase 1 et 40 en phase 2.

Afin de bien comprendre les enjeux et la pertinence du projet, les membres du conseil consultatif citoyen ont effectué une visite de l'ancien cimetière le 10 avril 2021. Ils seront ultérieurement consultés pour le projet du nouveau cimetière sur différents aspects : le choix des revêtements, la palette végétale et le type de mobilier qui seront installés dans ce nouveau cimetière.

Du mobilier neuf sera installé et réparti dans tout le cimetière, tel que des bancs, une clôture à barreaudage festonné, une fontaine, un grillage simple torsion de 2 mètres de hauteur, devra être apposé, en limite nord de la parcelle, à la délimitation avec le golf. Les responsables de ce dernier ayant donné leur accord pour cet aménagement. Ceux-ci ont également proposé d'organiser la plantation d'une haie au droit de cet aménagement, du côté du golf.

Par ailleurs, dans le cadre de cet important projet, un rendez-vous a été organisé sur site, le 12 avril 2022 avec l'inspectrice des sites des Yvelines. Celle-ci a formulé plusieurs remarques. Tout d'abord, elle a demandé la conservation de l'érable argenté qui devra faire l'objet de l'aménagement d'une zone de non-piétinement en pied. Elle a également demandé la conservation intacte de la « zone en V » située au fond de la parcelle et a suggéré de faire une étude « amiante » lors du retrait des terrains de tennis. Finalement, l'inspectrice des sites a proposé d'intégrer des points d'ombre au projet avec la plantation d'arbres.

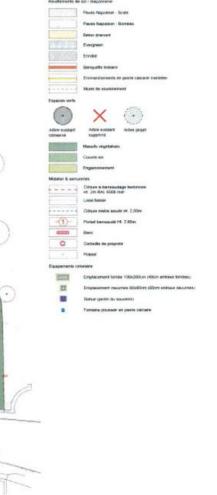
En parallèle, l'inspectrice a, dans un premier temps, évoqué l'intérêt de faire un cimetière dit « écologique ». Toutefois, devant les trop fortes contraintes liées aux inhumations (cercueil en bois non traité, habillage des corps avec des vêtements en fibre naturelle, etc), le conseil a rejeté l'idée que l'entièreté du cimetière devienne un cimetière « écologique ». Finalement, l'inspectrice des sites recommande de créer un cimetière paysager, c'est-à-dire un cimetière végétalisé avec des allées enherbées et arborées.

## Plan masse paysager

#### PHASE 2 (cimetière complet)

#### BILAN

- 200 emplacements dont 113 au niveau du cimetière paysager, 51 au niveau du cimetière écologique et 36 emplacements cavurnes
- Une forêt de dispersion et quelques alcôves avec banquette au niveau de la zone boisée
- 55 arbres (soit 41 nouveaux, 14 conservés, 3 abattus)
- 1560 m² d'espaces verts dont 1245m² de massifs et 315m² d'engazonnement (hors pourtour des tombes)
- 630 m² d'evergreen et de béton drainant
- 100 m² d'espaces minéraux (voirie lourde)
  - hors plateau surélevé



LEGENDE



### Plan masse paysager

#### PHASE 1 (à la livraison)

#### BILAN

- 160 emplacements dont 83 au niveau du cimetière paysager, 51 au niveau du cimetière écologique et 26 emplacements
- Une forêt de dispersion et quelques zone boisée
- conservés, 3 abattus)
- pourtour des tombes)



LEGENDE



## Etude des projets de la place de la Grille

La place de la Grille occupe une place centrale au sein de la commune déléguée. Elle se trouve devant la Mairie déléguée et jouxte de nombreux commerces. Devant la vétusté grandissante et le manque d'espaces verts de cette place, des travaux de réaménagement de cette dernière devenaient nécessaires.

C'est pourquoi, le conseil consultatif citoyen de Fourqueux s'est réuni dès septembre 2021 et s'est déplacé directement sur site afin de présenter ses propositions et d'évoquer les pistes de réflexion pour l'aménagement de cette place. Dès lors, dans la continuité de l'étude et des réflexions autour de ce projet, plusieurs réunions d'échanges ont eu lieu durant l'année 2022, notamment avec les riverains.

Ceux-ci ont bien accueilli le projet et ont été force de proposition pour dynamiser la place que ce soit par l'installation de jeux ou de nouveaux usages. Par la suite, le 3C a donné son avis sur l'aménagement de la place et le choix du nouveau mobilier urbain qui vient orner la place et le projet définitif a été présenté aux administrés ainsi qu'aux commerçants pour qu'ils puissent s'imaginer et se projeter sur l'aménagement de la place.

Les objectifs des aménagements sont pluriels :

Tout d'abord, ces travaux visent à davantage végétaliser l'espace public, favoriser la biodiversité et à désimperméabiliser les sols. Ces premiers objectifs ont pour but de valoriser un espace libre et dégagé et de permettre de mieux respirer au sein de la ville. Ils s'inscrivent dans la politique de transition écologique et responsable qu'applique la commune déléguée depuis plusieurs années.

Ensuite, ces aménagements ont pour but de créer des îlots jardinés afin de rendre la place de la Grille encore plus agréable et d'améliorer la visibilité depuis la voirie pour la rendre plus sûre.

Enfin, le chantier de la place de la Grille permettra de mieux gérer les eaux pluviales de manière à favoriser l'infiltration des sols mais aussi de créer des places supplémentaires de stationnement dans le but de faciliter la circulation et la mobilité en centre-ville.

Par ailleurs, la nouvelle place sera éclairée avec des éclairages à LED, économes, adaptés aux piétons et en cohérence avec le mobilier urbain existant.

Les travaux d'aménagement débuteront en 2023 et seront suivis des plantations en plusieurs périodes.

## Projet d'aménagement

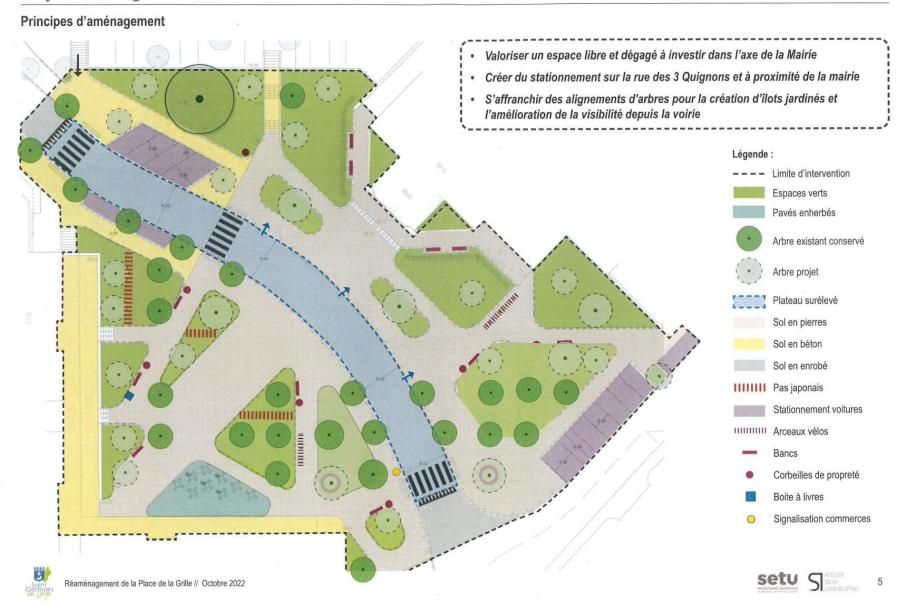
## Vue aérienne







## Projet d'aménagement



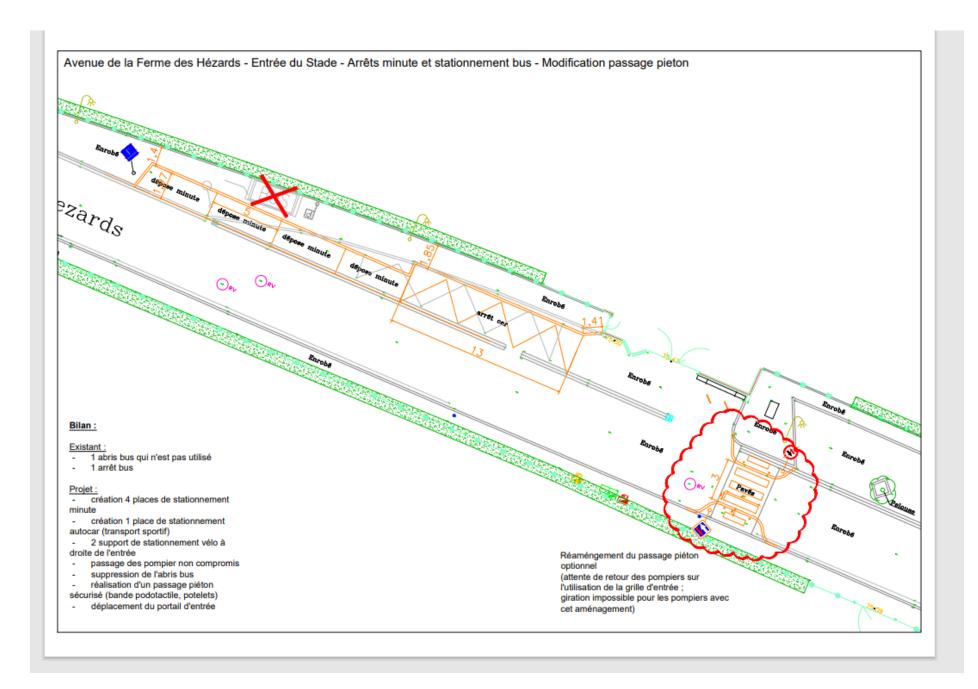
## Réaménagement de l'Avenue de la Ferme des Hézards - requalification de l'entrée du Stade Bocard

Le réaménagement de l'Avenue de la ferme des Hézards et la requalification de l'entrée du stade Bocard ont abouti à plusieurs transformations urbaines, toujours dans l'idée de faciliter les déplacements et le stationnement des foulqueusiens.

Ainsi, une place de stationnement autocar (transport sportif) a été créée tandis qu'un abribus et un arrêt de bus non utilisés ont été supprimés. En parallèle et toujours dans la continuité de ce projet, quatre places de stationnement minute ont été créées, le passage des pompiers a été facilité et non compromis et un véritable passage piéton sécurisé (bande podotactile, potelets) a été réalisé.

Enfin, l'entrée du stade Bocard a été refaite et le portail d'entrée a été déplacé, facilitant désormais l'accès à ce dernier. Les travaux ont duré un mois, du 10 octobre au 10 novembre 2022.

En somme, ces travaux, nécessaires, permettent d'améliorer le trafic routier, de sécuriser et de simplifier l'usage de la rue de la Ferme des Hézards et l'accès du stade Bocard.



## Aménagement de la rue de la Grille

Les travaux de la rue de la Grille s'inscrivent dans la même perspective que ceux de la place de la Grille. Ces aménagements entrepris par la ville ont le même but : faciliter et améliorer la vie des foulqueusiens.

Le chantier prévoyait de nombreux aménagements de cette rue. En premier lieu, il s'agissait d'élargir le trottoir, d'1m à 1.5m. Ainsi, cela permet et garantit aux piétons une meilleure sécurité et plus de confort étant donné que ces derniers sont des usagers vulnérables face aux voitures. Ensuite, les travaux ont contribué à la création de plusieurs îlots de stationnement en « chicane ». Ce type de stationnement s'inscrit lui aussi dans le renforcement de la sécurité routière.

En effet, il sert à aménager une voie destinée à ralentir la vitesse des véhicules, notamment avec la création ou l'accentuation d'une courbe. Dès lors, cet aménagement aura également pour but de tranquilliser les riverains et apaiser la circulation au sein de la commune.

En parallèle, a été créé un plateau surélevé au carrefour avec l'allée des Groseilliers, toujours dans le but d'apaiser la circulation, afin d'inciter les conducteurs à ralentir dans le centre de Fourqueux. Enfin, la chaussée a été réduite à 5 mètres, permettant ainsi l'élargissement du trottoir.

En amont de ce projet, le conseil consultatif citoyen s'est réuni et a discuté des modalités et des différents aménagements de ce projet.

Les travaux ont eu lieu du 3 octobre 2022 au 18 novembre 2022.

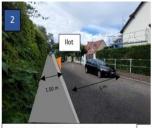
# **FOURQUEUX – Rue de la Grille**

#### **SOLUTIONS TECHNIQUES:**

- Elargissement de trottoir de 1m à 1.50 m
- Création d'un plateau surélevé au carrefour avec l'allée des groseilliers
- · Création d'ilots pour stationnement en chicane
- Réduction de la largeur de chaussée à 5 m







Elargissement du trottoir à 1,50 m Largeur de chaussée réduite à 5m llot de stationnement



Création d'un plateau surélevé



Elargissement du trottoir à 1,50 m Largeur de chaussée réduite à 5m Pose de coussins ralentisseurs à la sortie du Sare

#### Demande de subventions des associations foulqueusiennes

Les demandes de subventions d'une quinzaine d'associations sont étudiées chaque année par différentes instances avant d'être votées par la commune nouvelle lors d'un Conseil municipal suivant l'étude de ces subventions.

Les demandes de subventions des associations sont un sujet primordial pour la commune déléguée et occupent une place centrale dans les discussions entre le conseil consultatif et le Conseil communal. Les demandes sont possibles pendant plusieurs mois, précisément de début mai jusqu'à fin août. Chaque association qui exerce une ou des activités sur le territoire de la commune déléguée de Fourqueux peut solliciter l'attribution de subvention municipale dans la limite d'un montant raisonné et doit correspondre à un projet.

Suite à la demande formulée par une association, cette sollicitation est analysée et débattue par différentes instances. Durant le mois de septembre, celle-ci est étudiée par le conseil communal de Fourqueux qui, après discussions en fonction de l'association et du montant demandé, formule une proposition de subvention.

Par la suite, elle est analysée et débattue par le conseil consultatif citoyen durant le mois d'octobre. Il formule à son tour une proposition de subvention. Enfin, l'élu référent (jumelage, culture, sport et finances) se charge d'émettre une recommandation, auprès du Maire de la Commune nouvelle qui arbitre les demandes avant l'approbation par le Conseil municipal lors du vote du budget en décembre.

Chaque association foulqueusienne fait vivre et dynamise la commune. Les activités proposées ont un coût et demandent des investissements aussi bien humains que financiers. C'est pourquoi les demandes de subventions sont un thème clef pour toutes les associations foulqueusiennes.

Dès lors, vous pouvez compter sur le Conseil consultatif et citoyen, représentant direct des foulqueusiens, pour que chaque demande raisonnée et s'inscrivant dans les valeurs portées par la ville puisse être suffisamment bien traitée et analysée dans sa globalité. Cette volonté est fondamentale afin de faire vivre les associations qui constituent la richesse de la ville et qui se mettent au service des administrés.

## **Questions diverses**

Plusieurs sujets sont abordés dans ce thème « questions diverses » :

- Tout d'abord, l'attractivité commerciale. En effet, la commune déléguée de Fourqueux et le conseil consultatif cherchent à toujours mieux dynamiser et à rendre attractif le territoire de Fourqueux. Cela passe par l'installation de nouveaux commerces, d'entreprises, etc. Le Conseil consultatif citoyen sait jouer son rôle dans les discussions autour de ce sujet.
- En outre, un autre sujet discuté par le conseil consultatif et les élus est la proposition portée par différents commerçants de la commune déléguée de la création d'une association de commerçants. Effectivement, cela permettrait aux commerçants de mieux faire entendre leur voix et de stimuler leurs activités commerciales. Ce projet est en discussion.
- S'ajoute à cela le sujet de la circulation et du stationnement. En étroite collaboration avec les services de la commune nouvelle et le conseil communal, le conseil consultatif étudie les possibilités de réduire la vitesse des automobilistes et de lutter contre les voitures ventouses sur les différents parkings. Le conseil réfléchit également à des solutions pour fluidifier la circulation et lutter contre les arrêts d'automobilistes ou de cyclistes (en particulier avec vélo cargo) aux abords de l'école.
- Enfin, la proposition d'une des associations foulqueusiennes et portée par les habitants d'un immeuble d'installer un composteur public sur le parking de la mairie déléquée s'est concrétisée à l'hiver 2022.

<sup>=&</sup>gt; Ces sujets illustrent les missions et thèmes divers sur lesquels se penche et auxquels répond le conseil consultatif citoyen. Avec toujours le même objectif : représenter et servir les foulqueusiens.